



COMMUNE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
L'ingenieur Diplomeur des T.P.E.  
Chef du service aménagement  
urbain opérationnel  
Bernard MARTIN

AOUT 1999

Echelle : 1/2 000  
PRESCRIPTION DU PPR conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 - 4 NOVEMBRE 1997  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 1999  
ENQUETE DU 11 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 1999  
APPROBATION DU PPR : 19 JUILLET 2000

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LEGENDE

ZONE ROUGE: Zone inconstructible

ZONE BLEUE: Zone soumise à des mesures de prévention

\* NATURE DU RISQUE

- G : Glissement
- Eb : Chute de blocs
- R : Ravinement
- RL : Ravinement léger
- S : Reptation

Zone non exposée

